Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 42 (1913)

Heft: 18

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

en ces jours de fêtes où l'on ne sait souvent qu'offrir à ses parents et ses amis.

* * *

Valentin DE GORLOF, **Origines et bases de l'alliance franco-russe,** un vol. in-8° de 434 pages, Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris. Prix : 5 fr.

Cet ouvrage est une œuvre de vulgarisation, qui a pour but de rechercher les bases véritables et les origines de l'accord entre les Russes et les Français. L'auteur s'attache surtout au point de vue historique ; il fait voir les faits, il met le passé sous les yeux, il étudie les populations slaves depuis leurs origines jusqu'à la conclusion de l'entente, ainsi que leurs rapports avec les Français. Pour que l'alliance devienne féconde, il importe qu'elle n'existe pas seulement sur parchemin entre les deux gouvernements, mais qu'elle plonge ses racines dans la sympathie que les deux nations doivent avoir l'une pour l'autre. L'auteur désire travailler à rendre l'alliance populaire ; à cet effet, il s'attache à montrer son opportunité, les avantages qu'elle présente, voire même sa nécessité pour enrayer le mouvement germanique. Les lecteurs qui désirent se renseigner sur cette question de haute diplomatie liront avec plaisir et intérêt le bel ouvrage de M. Valentin de Gorlof.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Suisse. — Nous venons de recevoir les résultats de l'examen pédagogique des recrues pour 1912. Le tableau général marque pour l'ensemble de la Suisse un progrès notable sur l'année précédente, soit dans l'augmentation des bons résultats, soit dans la diminution des mauvaises notes.

Voici l'échelle des cantons avec, entre parenthèses, la note et le rang de 1911 :

1.	(1)	Genève	6,43	(6,54)
2.	(7)	Obwald	6,58	(6,85)
3.	(10)	Nidwald	6,65	(7,05)
4.	(2)	Bâle-Ville	6,72	(6,68)
5.	(4)	Glaris	6,73	(6,71)
6.	(8)	Neuchâtel	6,76	(6,96)
7.	(5)	Thurgovie	6,83	(6,78)
8.	(9)	Zurich	6,83	(6,99)
9.	**(12)**	**Fribourg**	**6,90**	**(7,11)**
10.	(6)	Schaffhouse	6,92	(6,83)
11.	(17)	Argovie	7,05	(7,35)
12.	(3)	Zoug	7,11	(6,70)

13.	(13)	Vaud	7,14	(7,13)
		Suisse	**7,18**	**(7,33)**
14.	(15)	Lucerne	7,19	(7,36)
15.	(16)	Saint-Gall	7,20	(7,37)
16.	(11)	Soleure	7,21	(7,11)
17.	(14)	Valais	7,30	(7,16)
18.	(18)	Appenzell-Extérieur	7,34	(7,38)
19.	(19)	Berne	7,47	(7,68)
20.	(20)	Bâle-Campagne	7,55	(7,85)
21.	(22)	Grisons	7,74	(7,98)
22.	(21)	Appenzell-Intérieur	7,76	(7,89)
23.	(23)	Tessin	7,88	(8,01)
24.	(24)	Schwyz	7,91	(8,29)
25.	(25)	Uri	7,96	(8,72)

Voici le tableau des notes moyennes des cantons pour les cinq dernières années :

1. Genève 6,53; 2. Obvald 6,77; 3. Bâle-Ville 6,82; 4. Nidwald 6,94; 5. Thurgovie 6,94; 6. Schaffhouse 6,96; 7. Zurich 6,97; 8. Glaris 7,02; 9. Neuchâtel 7,02; 10. Zoug 7,11; 11. Vaud 7,14; 12. Soleure 7,22; 13. Fribourg 7,25; 14. Valais 7,28; 15. Argovie 7,34; 16. Lucerne 7,40; 17. Saint-Gall 7,46; 18. Berne 7,50; 19. Bâle-Campagne 7,63; 20. Appenzell-Extérieur 7,68; 21. Grisons 7,89; 22. Schwyz 8,11; 23. Tessin 8,28; 24. Appenzell-Intérieur 8,42; 25. Uri 8,64.

Sont qualifiés de « très bons » les résultats totaux avec la meilleure note 1 dans trois au moins des quatre branches sur lesquelles porte l'examen. Cette fois-ci, 40 recrues suisses sur 100 (en 1911, la proportion était de 39 sur 100) ont rempli ces conditions. C'est la plus forte proportion obtenue depuis l'introduction des examens pédagogiques.

Si l'on considère les recrues n'ayant fréquenté que l'école primaire, Obwald arrive au premier rang des cantons, avec 37 jeunes gens sur 100 qui ont obtenu la note 1 dans plus de deux branches, et Fribourg au deuxième rang, avec une moyenne de 32 %. Viennent ensuite Valais, 30 %; Nidwald, 29 %; Vaud, 27; Neuchâtel, 26; Thurgovie, 25; Berne, 24; Argovie, 23; Glaris, 21; Bâle-Ville et Genève, 19, etc. La moyenne de la Suisse est de 22 %.

— La fondation de la Société suisse d'utilité publique « Pour la Jeunesse », présidée par M. le conseiller fédéral Hoffmann, s'est occupée avec succès, l'an dernier, de la vente de cartes et de timbres de Noël. La plus grande partie de la recette, qui s'est élevée à 124,000 fr., a été répartie entre les organisations locales et cantonales, pour être consacrée à la

lutte contre la tuberculose. On s'est beaucoup occupé, ces dernières années, de la question de la tuberculose. On ne fera pourtant jamais assez, si l'on songe que le nombre de ceux qui meurent de la tuberculose à la fleur de l'âge est plus élevé que le nombre de ceux qui succombent à toutes les autres maladies prises ensemble. Voilà pourquoi le conseil de fondation a décidé, cette année-ci encore, d'affecter le produit de la vente des cartes et timbres à la lutte contre la tuberculose. Grâce à la complaisance du département et de la direction des postes, la fondation peut mettre en vente cette année des timbres quasi-officiels, qui, vendus au prix de 10 centimes, auront une valeur d'affranchissement de 5 centimes. Le timbre ne peut être employé que dans le service interne de Suisse, et sera valable du 1er décembre au 28 février. Pendant le mois de décembre, la vente se fera par les soins des bureaux de poste et des organisations privées de la fondation. On vendra, outre les timbres, deux séries de cartes de félicitations à l'occasion des fêtes de Noël et de Nouvel An. Le siège central de vente se trouve à Zurich, au secrétariat suisse pour la lutte contre la tuberculose, Untere Zäune, 11.

Fribourg. — *Conseil d'Etat. Séance du 7 novembre.* — Le Conseil nomme M. Ernest Gutknecht, de Chiètres, instituteur à Altavilla.

Berne. — Le conseil communal de Berne a voté un crédit annuel de 12,000 fr. pour la création d'une clinique dentaire pour les écoles et d'un poste de dentiste officiel, avec un traitement de 6,400 fr. Par 50 voix contre 6, il a été décidé que les soins donnés aux écoliers seront gratuits. Un dentiste bernois a fait un don de dix mille francs en faveur de cette clinique.

Zurich. — Cette ville vient de s'enrichir d'un nouvel édifice public qui fait grand honneur à ses architectes, MM. Streiff et Schindler, dont les plans se sont inspirés, d'ailleurs, d'un projet primitif de M. le professeur Gull. C'est le nouveau bâtiment de l'Ecole supérieure de jeunes filles. Il dresse sa masse imposante, face à la Raemistrasse, à deux pas de l'église française, sur la Hohe Promenade, où il occupe une partie de l'ancien cimetière. Il y avait de longues années que l'insuffisance notoire des locaux dans l'école du Grossmünster en rendait la construction nécessaire. Mais c'est en 1911 seulement que les électeurs votèrent le crédit de près de deux millions de francs qui permettait de commencer les travaux. Malgré ses vastes dimensions, l'édifice plaît à l'œil par l'élé-

gante simplicité de ses lignes et l'harmonie de ses proportions. Les salles en sont claires et spacieuses, l'aménagement répond à toutes les exigences modernes. Il abritera le séminaire, le gymnase et l'école supérieure proprement dite. Seule la section commerciale restera logée dans l'ancien bâtiment, auquel des travaux de réfection, devisés à 120,000 fr., vont essayer, d'ailleurs, de refaire une nouvelle jeunesse.

Genève. — L'Institut J.-J. Rousseau a compté, pendant la dernière année scolaire, 20 élèves réguliers au semestre d'hiver et 29 au semestre d'été. Les dames étaient en majorité, il n'y avait que 9 messieurs. Parmi ces auditeurs, 4 étaient Suisses, 8 venaient de la Russie, les autres de la Roumanie, de la Belgique, de la Hollande, etc. Les buts poursuivis ont été divers : les uns s'intéressaient surtout aux petits enfants, d'autres aux arriérés, d'autres aux Ecoles Nouvelles et à l'enseignement secondaire, d'autres à la psychologie enfantine, d'autres enfin à tout à la fois. En dehors de ces étudiants, 68 auditeurs différents se sont inscrits à l'un ou l'autre des cours, surtout pendant le semestre d'hiver; ce furent en grande majorité des membres du corps enseignant genevois, ou des étrangers en séjour à Genève, ou encore des Vaudois venus de Lausanne et de la Côte vaudoise. Dans ce nombre ne sont pas compris les auditeurs d'occasion qui ont assisté aux conférences particulières, dont quelques-unes, notamment celle de M. Brunot, eurent des grands auditoires. Les conférences habituelles ont ressemblé à des entretiens, où une grande part est accordée à l'enseignement mutuel et les élèves ont maintes fois pris l'initiative d'exercices et d'expériences qui n'avaient pas été prévus : l'étude d'appareils à projections pour enfants, l'installation d'un aquarium avec les expéditions de chasse et de pêche que ce programme comporte, les jeux en plein air, l'organisation des cours de vannerie, etc. Il faut mentionner à part le cours de jardinage, que Mlle Behrend fit tous les samedis après midi, pendant le semestre d'été, et qui groupa les garçons et fillettes qu'on s'est plu à appeler les enfants de l'Institut. La conférence des professeurs a décerné deux diplômes et cinq certificats.

Lucerne. — Le Grand Conseil, dans une session extraordinaire, a adopté en seconde lecture la loi sur les traitements des instituteurs. Les dépenses supplémentaires qu'entraînera cette loi devront être couvertes par une augmentation de l'impôt d'Etat. Cette augmentation ne pourra, toutefois, dépasser le quart pour mille. Le groupe libéral a déclaré

approuver la loi, mais n'être pas d'accord sur la manière de couvrir les frais.

Luxembourg. — La Chambre des députés du Grand-duché de Luxembourg a adopté une nouvelle loi scolaire, malgré la vive opposition de la droite catholique. Quelques jours auparavant, Mgr Koppes, évêque de Luxembourg, avait adressé au gouvernement un mémorandum dans lequel il exposait les motifs pour lesquels il ne pouvait accepter cette loi. Il a renouvelé ses protestations dans une lettre pastorale qui a été lue du haut de toutes les chaires du diocèse. Mgr Koppes déclare que, si la nouvelle loi scolaire constitue un certain progrès pédagogique, elle contient, au point de vue religieux, des dispositions essentielles qui la rendent inacceptable et inapplicable pour les autorités ecclésiastiques. Le danger est d'autant plus grand que, par suite du monopole de l'Etat et de l'instruction obligatoire, les parents sont obligés d'envoyer leurs enfants dans les écoles du gouvernement, sans pouvoir contrôler qu'on en fera de bons catholiques, ou sans pouvoir s'opposer à ce qu'ils deviennent la proie du doute et de l'incrédulité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

La Direction de l'Instruction publique fait connaître que la Commission des études a choisi les œuvres suivantes d'auteurs classiques, sur lesquels les candidats aux épreuves de **1914,** pour l'obtention ainsi que pour le renouvellement du brevet primaire, sont appelés à formuler une appréciation raisonnée :

A. Examens du brevet (obtention). — 1° Buffon, Extraits, édition Léon, chez Poussielgue ; 2° Racine, Andromaque, édition Figuière, chez Poussielgue.

B. Examens du renouvellement. — 1° Les meilleures pages de Lacordaire, édition Duvivier, à Tourcoing ; 2° Corneille, Le Menteur, édition Klein, chez Poussielgue.

Fribourg, le 20 octobre 1913.

Le Conseiller d'Etat, Directeur :
GEORGES PYTHON.